



# perçu mensuel de la situation de l'emploi en Haute-Savoie

avril 2014

Taux de chômage  
4<sup>ème</sup> trimestre 2013



9.8 %



8.6 %



7.2 %

« Stabilisation du chômage en avril »

Les évolutions d'un mois sur l'autre : données C.V.S.  
(Corrigées des variations saisonnières)

**Demande d'emploi de catégorie A** (personnes n'ayant exercé aucune activité, même réduite)

**0,0%**. Après 4 mois consécutifs de hausse, la courbe de la demande d'emploi s'est stabilisée en avril et affiche **34 594 personnes sans emploi**, soit à 6 unités près, le même nombre qu'en mars.

Le nombre des demandeurs d'emploi a évolué de façon contrastée dans les 8 départements avec comme effet que Rhône-Alpes augmente de + 0,3% soit un peu moins que le niveau national + 0,4%.

Ce mouvement encourageant a concerné principalement les femmes dont le nombre diminue de 0,9% et, il est important de le souligner, les plus de 50 ans reculent de 0,6% et même de -1,6% pour les femmes seniors.

Les moins de 25 ans affichent une stabilité avec toutefois une évolution divergente entre les jeunes hommes dont le nombre augmente de (+1,5%) et les jeunes femmes qui diminuent de (-1,6%).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois			
CATEGORIE A (données CVS)			
		Variations	
		mensuelle	annuelle
	avr-14	Haute-Savoie	
<b>Hommes</b>	<b>17 833</b>	<b>0,8%</b>	<b>5,5%</b>
<b>Femmes</b>	<b>16 761</b>	<b>-0,9%</b>	<b>3,1%</b>
< 25 ans	4 543	0,0%	-0,5%
25 - 49 ans	22 337	0,2%	4,0%
50 ans et plus	7 714	-0,6%	8,4%
Hommes < 25 ans	2 375	1,5%	0,1%
25-49 ans	11 473	0,9%	5,5%
50 ans et plus	3 985	0,4%	9,1%
Femmes < 25 ans	2 168	-1,6%	-1,1%
25 à 49 ans	10 864	-0,5%	2,5%
50 ans et plus	3 729	-1,6%	7,6%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	<b>34 594</b>	<b>0,0%</b>	<b>4,3%</b>

**Demande d'emploi de catégories A B C**

**+ 1,2 %**. Contrairement aux personnes inscrites en catégorie A, le nombre des demandeurs d'emploi des 3 catégories A, B et C progresse de +1,2%. Ainsi, **49 916 personnes sont à la recherche d'un emploi** en Haute-Savoie. Cette évolution mensuelle haussière situe notre département dans la référence rhône-alpine +1,3 % mais au-dessus de la moyenne nationale de + 0,7%.

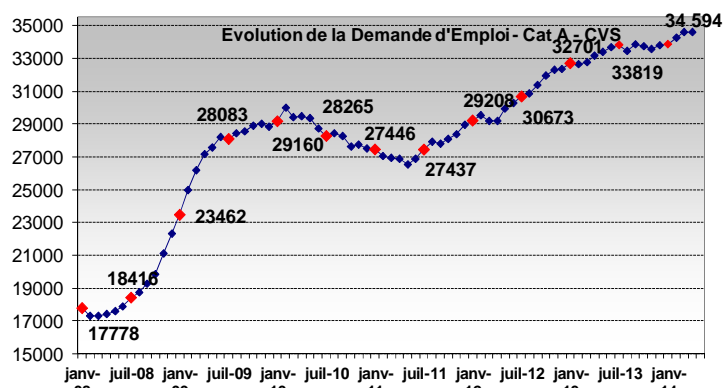
Les tendances sur 12 mois (données CVS)

**Demande d'emploi de catégorie A**

**+ 4,3%**. L'accélération du rythme de progression annuelle, observée au 1<sup>er</sup> trimestre semble se ralentir, avec une augmentation de + 4,3% (pour 5,6% en mars) qui reste toutefois importante et supérieure aux références régionale (+3,1%) et nationale (+3,5%).

La Haute-Savoie enregistre ainsi sur 1 an, 1 436 demandeurs supplémentaires qui, selon le genre et l'âge, sont différemment affectés :

- **Note positive**, les **jeunes** affichent une **baisse** de - 0,5%, elle est de -1,1% pour les jeunes femmes.
- Les **25-49 ans** s'inscrivent en deçà de la moyenne départementale avec +4%.
- Les **seniors** augmentent le plus fortement (+ 8,4%)

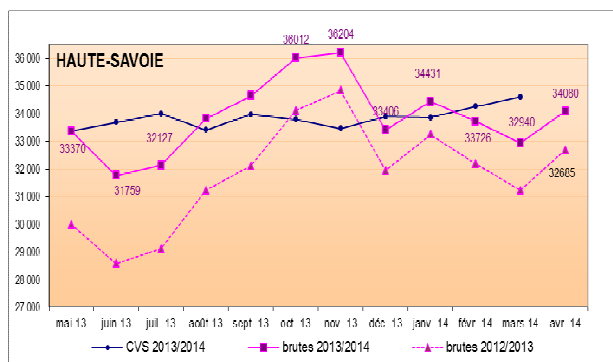


**Demande d'emploi de catégories A B C**

**+ 5,7%**. Cet indicateur positionne la Haute-Savoie au-dessus des évolutions annuelles régionale (+ 4,5%) et nationale (+ 4,2%). Sur l'ensemble des 49 916 personnes en recherche active d'emploi, **16 655 ont une ancienneté d'inscription supérieure à 1 an ou plus, soit 33,4 % des demandeurs** (39,2% en Rhône-Alpes et 42,4% en France). Le chômage de longue durée progresse de 11,1% sur 1 an, sur un rythme supérieur aux moyennes de Rhône-Alpes (+10,3%), et de la France (+10,5%).

## Haute Savoie

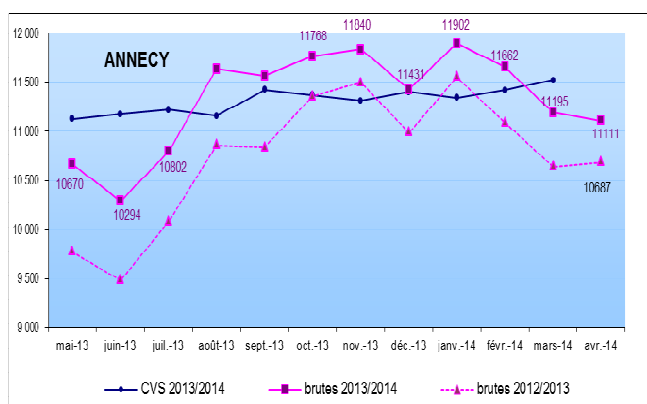
### Evolution annuelle en données brutes



Données brutes	avr-13	avr-14	variation sur un an
<b>HAUTE SAVOIE</b>			
Hommes	16 933	17 853	5,4%
Femmes	15 752	16 227	3,0%
Moins de 25 ans	4 337	4 311	-0,6%
entre 25 et 49 ans	21 268	22 102	3,9%
50 ans et plus	7 080	7 667	8,3%
Chômeurs de longue durée (CLD)	8 725	9 682	11,0%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	3 326	4 019	20,8%
Ensemble de la catégorie A	32 685	34 080	4,3%

### Evolution annuelle par Bassin en données brutes

## Le bassin Annecien



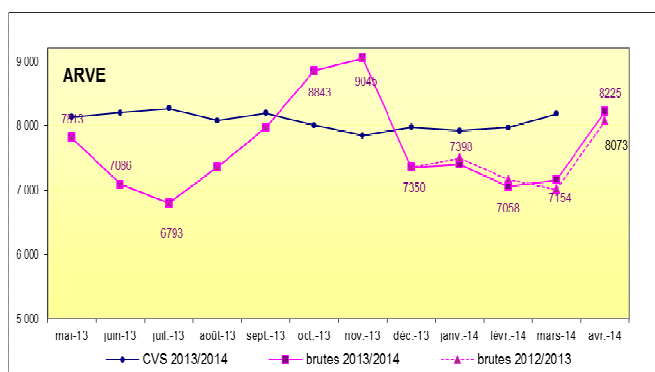
Données brutes	avr-13	avr-14	variation sur un an
<b>ANNECY</b>			
Hommes	5 469	5 773	5,6%
Femmes	5 218	5 338	2,3%
Moins de 25 ans	1 446	1 442	-0,3%
entre 25 et 49 ans	6 943	7 183	3,5%
50 ans et plus	2 298	2 486	8,2%
Chômeurs de longue durée (CLD)	2 948	3 137	6,4%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	1 148	1 352	17,8%
Ensemble de la catégorie A	10 687	11 111	4,0%

**+ 4%** soit 424 demandeurs d'emploi de plus en 1 an. Dans la lignée des mois précédents, mis à part en février, cette augmentation est inférieure à celle du département (+ 4,3%).

Le bassin annecien contribue à la baisse du chômage des jeunes qui recule de - 0,3%. Pour les autres catégories les évolutions suivent la courbe départementale. Le chômage de longue durée dont l'évolution (+ 6,4%) est nettement inférieure à la moyenne départementale (+ 11 %), apparaît comme le plus contenu des 4 territoires.

Le bassin annecien affiche au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, **un taux de chômage de 6,6%** soit le seul avec celui de la zone Mont-Blanc à être inférieur à celui de la Haute-Savoie 7,2%.

## L'Arve

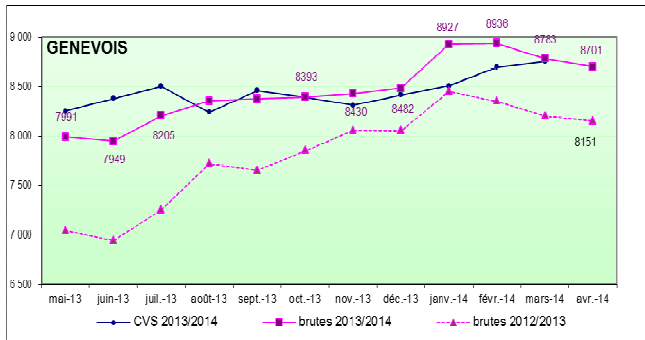


Données brutes	avr-13	avr-14	variation sur un an
<b>ARVE</b>			
Hommes	4 084	4 212	3,1%
Femmes	3 989	4 013	0,6%
Moins de 25 ans	1 203	1 208	0,4%
entre 25 et 49 ans	5 070	5 081	0,2%
50 ans et plus	1 800	1 936	7,6%
Chômeurs de longue durée (CLD)	2 201	2 339	6,3%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	893	1 074	20,3%
Ensemble de la catégorie A	8 073	8 225	1,9%

**+ 1,9%** soit 152 demandeurs d'emploi de plus en 1 an. Ce territoire qui concentre 24% des demandeurs d'emploi affiche l'augmentation la plus faible des 4 bassins d'emploi. Ce mouvement bénéficie majoritairement aux femmes dont le nombre ne progresse que de 0,6% ainsi qu'aux jeunes, dont le nombre se stabilise (+ 5 jeunes sur 1 an). Enfin le chômage de longue durée (+ 6,3%) marque le pas avec, comme le bassin annecien, des hausses contenues.

Les taux de chômage du 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 s'affichent toujours en contraste, le plus haut du département **9,8%**, dans la Basse Vallée, et le plus bas **6,3%**, dans la Haute Vallée.

## Le Genevois



Données brutes	avr-13	avr-14	variation sur un an
<b>GNEVOIS</b>			
<b>Hommes</b>	4 358	4 640	6,5%
<b>Femmes</b>	3 793	4 061	7,1%
<b>Moins de 25 ans</b>	914	966	5,7%
<b>entre 25 et 49 ans</b>	5 511	5 868	6,5%
<b>50 ans et plus</b>	1 726	1 867	8,2%
<b>Chômeurs de longue durée (CLD)</b>	2 259	2 586	14,5%
<b>Chômeurs de très longue durée (CTLD)</b>	803	1 008	25,5%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	8 151	8 701	6,7%

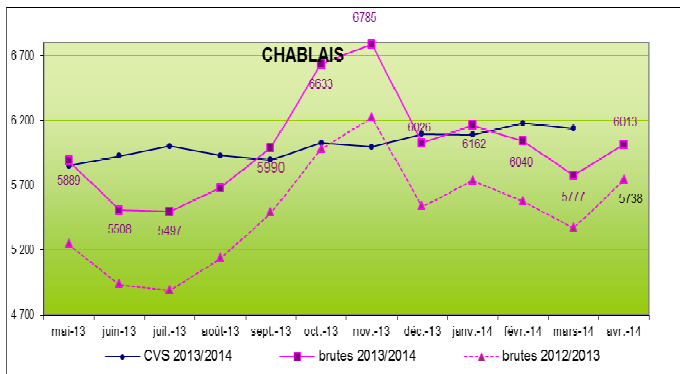
**+ 6,7%** soit 550 demandeurs d'emploi supplémentaires. L'augmentation annuelle de la demande d'emploi dans le Genevois est la plus élevée du département en pourcentage et en volume

Retiennent l'attention, les femmes qui augmentent (+7,1%) sur un rythme supérieur à celui des hommes (+6,5%) sur un territoire où le chômage est structurellement plus masculin que féminin. L'évolution à la hausse du chômage des jeunes (+5,7%) soit de loin la plus forte du département conduit à redoubler d'attention vis-à-vis de ce public.

Il faut relever également, l'augmentation extrêmement importante et récurrente du chômage de longue (+14,5%) et de très longue durée (+25,5%) sur des rythmes, très supérieurs à la moyenne départementale.

Le Genevois affiche au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, **un taux de chômage de 7,2%** identique à celui de la Haute-Savoie.

## Le Chablais



Données brutes	avr-13	avr-14	variation sur un an
<b>CHABLAIS</b>			
<b>Hommes</b>	3 004	3 213	7,0%
<b>Femmes</b>	2 734	2 800	2,4%
<b>Moins de 25 ans</b>	765	689	-9,9%
<b>entre 25 et 49 ans</b>	3 722	3 949	6,1%
<b>50 ans et plus</b>	1 251	1 375	9,9%
<b>Chômeurs de longue durée (CLD)</b>	1 310	1 615	23,3%
<b>Chômeurs de très longue durée (CTLD)</b>	480	584	21,7%
<b>Ensemble de la catégorie A</b>	5 738	6 013	4,8%

**+ 4,8%** soit 275 demandeurs d'emploi de plus en une année. Le rythme de progression marque le pas après plusieurs mois de forte augmentation.

Note extrêmement positive, le recul important (-9,9%) du chômage des jeunes. Leurs aînés, en revanche, affichent des augmentations plus conséquentes particulièrement les seniors (+9,9). Les évolutions du chômage de longue et très longue durée demeurent tout comme dans le Genevois, sur des niveaux élevés et préoccupants.

Le Chablais affiche au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013, **un taux de chômage de 8,3%** qui se situe à 1,1 points au-dessus de la moyenne départementale.

## CONCLUSION

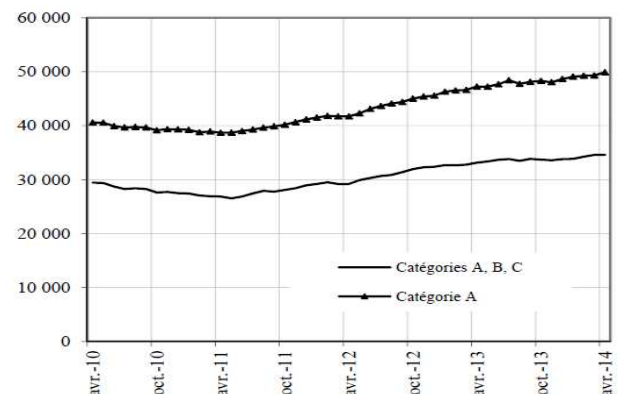
En ce début de 2<sup>ème</sup> trimestre, les chiffres de la demande d'emploi sont stables, la situation des jeunes s'améliore face au risque du chômage et les offres d'embauche collectées par Pôle emploi sont en augmentation.

Les acteurs de la croissance et de l'emploi (entrepreneurs, partenaires sociaux, collectivités locales, associations) doivent s'emparer et faire jouer à plein les dispositifs favorables à l'emploi.

**Le pacte de responsabilité et de solidarité** (verso) doit permettre aux entreprises d'investir et d'embaucher.

Le gouvernement continue par ailleurs de mobiliser à tous les niveaux, sur tout le territoire, en s'appuyant aussi sur les initiatives locales et partenariales qui produisent des résultats. Cette mobilisation se renforce dès maintenant autour de l'alternance et de la formation des demandeurs d'emploi. Le succès des emplois d'avenir appelle une amplification de leur dynamique, pour qu'ils bénéficient à davantage de jeunes.

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, catégories A et A, B, C (données CVS)**



# LE PACTE DE RESPONSABILITE et de SOLIDARITE

## POUR L'EMPLOI ET LE POUVOIR D'ACHAT !

Il poursuit deux objectifs :

- **Accélérer les créations d'emplois** : le Pacte permet aux entreprises de retrouver leur compétitivité, dans l'objectif de créer, avec le CICE, près de 500 000 emplois dans les années à venir.
- **Augmenter le pouvoir d'achat des foyers modestes**, dès cet automne avec la mesure fiscale.

### POUR LES ENTREPRISES, POUR L'EMPLOI

#### Baisser le coût du travail :

La baisse du coût du travail permettra aux entreprises françaises d'améliorer leur compétitivité. Elle porte à la fois sur les emplois les moins qualifiés, pour répondre à l'urgence de créer des emplois, et sur les emplois qualifiés, pour renforcer la compétitivité et permettre aux entreprises d'exporter davantage.

Le Pacte s'inscrit dans la continuité de la politique menée par le gouvernement. Ainsi, une entreprise qui mobilise le Pacte et l'ensemble des mesures d'allègement prises depuis deux ans (CICE, ...) réalise une économie de 450 € par mois pour chaque salarié au SMIC, soit plus de 5 400 € par an et par salarié au SMIC.

#### Réduire les impôts des entreprises :

Cette baisse du coût du travail est complétée par une baisse de la fiscalité des entreprises : par la suppression sur trois ans de la contribution sociale des sociétés (C3S), qui concernera dès 2015 près de 200 000 entreprises, et par la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, de 33 % aujourd'hui à 28 % en 2020. C'est un levier supplémentaire pour stimuler la croissance.

#### Simplifier les procédures administratives :

Le gouvernement simplifie, en parallèle les formalités administratives pour faciliter la vie des acteurs économiques : pour eux, c'est un gain de temps et d'argent. Bientôt, il n'y aura ainsi plus besoin que d'une déclaration unique pour créer une entreprise.

#### Un Pacte entre l'Etat et les entreprises :

L'Etat fera tout pour faciliter la concrétisation des embauches et accompagner les entreprises pour les aider à financer leurs investissements, notamment par le biais de la Banque Publique d'Investissement.

**Mais un pacte est aussi un contrat de confiance** : les partenaires sociaux, qui ont négocié des contreparties, et le gouvernement, veilleront à ce que les marges de manœuvre dégagées soient pleinement mobilisées pour l'investissement, la compétitivité et l'emploi.

### POUR LES SALARIES ET LES MENAGES :

Le Pacte est aussi un pacte de solidarité : Il doit améliorer le pouvoir d'achat des plus modestes, en augmentant leur salaire net et en baissant leurs impôts.

#### Augmenter les salaires :

Plus d'un salarié sur trois, ceux qui touchent moins de 1 500 € nets par mois, verront leur salaire augmenter grâce à la baisse des cotisations salariales.

#### Réduire les impôts :

Dès cet automne, plus de 3 millions de ménages, ceux qui gagnent moins de 1 200 € nets par mois, verront leur impôt allégé. Parmi eux, 1,8 million seront exonérés d'impôt sur le revenu.

